



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DU G.P.L.R.

Il nous a quitté . . .

Sommaire

Le mot du Président	1
La Région en timbres	2
La marque OR	3-4
Léopold Ollier	5
Informations diverses	6



Congrès de Saissac - Octobre 2008

Même si vous avez appris la nouvelle en son temps, notre Président Yves Tardy nous a quitté en mars. Emporté par une hémorragie cérébrale, il était venu en toute amitié, et surtout en toute simplicité, représenter la Fédération au Congrès de Saissac en 2008 et tenir avec gentillesse sa tâche de Président du jury. Il restera pour les philatélistes qui l'ont rencontré un rassembleur et un homme simple qui avait, certes, ses convictions, mais qui savait les expliquer pour le bien de la Philatélie. Il a remis à flot avec son équipe les comptes de la Fédération.

C'est actuellement Georges Guigues, premier Vice-président, qui assure l'intérim jusqu'à l'élection du nouveau Président qui aura lieu lors du Congrès de Paris en juin prochain.

LA JOURNÉE DES COMMISSIONS

Elle devait se tenir à Saissac. Reportée pour la deuxième fois par manque de participants, j'ose espérer que c'est la position géographique de Saissac dans le Languedoc-Roussillon qui est la cause de ce report. Nous verrons lors de notre réunion de juin si nous retenterons l'expérience en un point plus central. Je ne vous cache pas que je suis assez découragé. A moins que les philatélistes n'aient plus rien à apprendre...

LES EXPOSITIONS PASSÉES ET À VENIR.

Quelques réflexions sur la fête du timbre qui s'est tenue fin février. Je me bornerai à rappeler quelques précisions sur le fait de faire juger les collections exposées. Les jurés exercent leur fonction avec gentillesse et dévouement et il y a certaines pratiques à respecter. En particulier, contacter les jurés à partir de la liste régionale dans un délai assez long pour que celui-ci puisse se libérer, mais aussi le choisir en fonction de la classe qu'il juge. Nul n'a la prétention de tout savoir. Il faut lui préparer les feuilles de juré et le prévenir des sujets de collection qu'il devra noter. Ces dispositions ne sont peut-être que des rappels, mais il n'est pas inutile de le préciser.

Le Congrès Régional de Montpellier aura lieu en octobre. Pensez à inscrire les collections de vos membres pour une manifestation locale afin de laisser le temps de préparer les passeports philatéliques. En outre, je trouve que notre région est fort bien représentée à la Nationale de Paris en juin. Mes félicitations aux exposants et bonne chance pour nos compétiteurs.

P. LACASTAIGNERATE

LA REGION EN TIMBRES

Durant ce 1^{er} trimestre 2010, notre région Languedoc Roussillon n'a pas eu de timbres. Ce qui n'est pas une si mauvaise chose, compte tenu des émissions pléthoriques dont la Poste nous abreuve. La baguette de pain et le béret sont les attributs du français moyen, mais pas forcément du sudiste de base ! Que vient donc faire ce timbre dans notre région ? Le timbre sur Pont-Saint-Esprit vous mettra peut-être sur la voie.

LE PAIN

Emis le 29 Mars 2004 - retiré le 14 Décembre 2007

C'est l'un des dix timbres du bloc feuillet « la France à vivre » de 2004
Imprimé en Héliogravure en Bloc-feuillet et en carnet portrait de région
d'après photos de M.H Carcanague

Tirage inconnu. Mise en page par Bruno Ghiringhelli.

Valeur faciale : 0,50 euro - Usage : lettre simple zone A (France et Europe de l'Ouest).



Pendant l'été 1951, une série d'intoxications alimentaires frappe la France, dont la plus sérieuse à partir du 17 août à Pont-Saint-Esprit, où elle fait sept morts, cinquante « internés » dans des hôpitaux psychiatriques et deux cent cinquante personnes affligées de symptômes plus ou moins graves ou durables. Le pain acheté dans la boulangerie Briand provoque nausées, douleurs gastriques, vomissements, maux de têtes, accès de folie, hallucinations et tentatives de suicide). La ville est prise de panique. Les Spiripontains applaudissent l'arrestation d'un meunier poitevin, fournisseur de la farine employée à Pont-Saint-Esprit, incarcéré à [Nîmes](#), avant de s'élever contre sa libération. En 1951, le corps médical avait estimé que le « pain maudit » aurait pu être contaminé par de l'[ergot de seigle](#), un champignon parasite des graminées. Mais ce diagnostic n'a jamais pu être prouvé. Dans un livre publié aux États-Unis en octobre 2009 et traitant des opérations de la [CIA](#) durant la [Guerre froide](#), le journaliste américain Hank P. Albarelli Jr. avance que la CIA aurait testé le [LSD](#) comme arme de guerre par pulvérisation aérienne sur la population spiripontaine. Le 18 février 2010, l'hebdomadaire nîmois *La Gazette* fait état de cette thèse, suivi par d'autres médias. Les hallucinations qui accompagnent les convulsions de l'ergotisme sont similaires à celles déclenchées par le LSD. L'affaire du pain maudit conserve, à ce jour, tout son mystère.

PONT-SAINT-ESPRIT

Emis le 25 Avril 1966 - retiré le 21 Janvier 1967

Dessin et gravure de Jacques Combet

Imprimé en taille-douce rotative en feuille de 50 timbres

Tirage 9 800 000 exemplaires.

Valeur faciale : 0,25 francs - usage : CPI



La ville s'appelait au milieu du Moyen Âge *Saint-Saturnin-du-Port*. Le nom actuel de la ville lui vient de la construction du pont sur le [Rhône](#) par le frère de [Saint Louis](#), le comte [Alphonse de Poitiers](#) ; elle commença en 1265 pour s'achever en 1309. D'après [Viollet-le-Duc](#), elle fut confiée à la branche *pontife* des [Hospitaliers](#), dirigée par Jean de Thianges, pour faciliter les pèlerinages. Ce pont, le plus vieux de tous les ponts sur le Rhône, sept cents ans, reliant la Provence au Languedoc, a longtemps constitué un point de passage privilégié. Il est constitué de vingt arches, mesure un kilomètre de long, et a fait la fortune de cette petite ville par le paiement de l'Octroi y afférant. Il a été construit en respectant le cours impétueux du fleuve, et fut protégé à ce titre fort longtemps, par exemple, les chariots de marchandises voulant l'emprunter étaient déchargés, on transférait ces marchandises sur des barges traversant le fleuve et les chariots traversaient en roulant sur de la paille disposée sur la chaussée du pont pour ne pas ébranler celui-ci. On raconte, de même, que le Roi Louis XI, se présentant là avec ses troupes, dut mettre pied à terre, avant de l'emprunter !! La gravure du timbre a été faite à partir d'un dessin original du Cabinet du Roi. Ce timbre célèbre le 7^{ème} centenaire de la construction du Pont qui doit son nom à la proximité d'un oratoire dédié au Saint-Esprit et se trouvant sur la rive droite du Rhône.

HISTOIRE POSTALE

La marque OR sur lettre : Ça peut valoir de l'OR

RAPPEL : Le cachet OR (Origine Rurale) est en permanence dans la sacoche du facteur. C'est une circulaire de mars 1836 qui annonce sa création et une autre du 9 juin 1836 qui précise son utilisation. Il est écrit que « Les facteurs ruraux sont tenus d'apposer sur les lettres dont ils font la collecte ce timbre OR pour suppléer, au besoin, celui des boîtes quand ce dernier n'aura pas été appliqué. Il sera obligé d'en appliquer immédiatement l'empreinte sur toutes les lettres qu'il recevra à la main, que la lettre soit rapportée au bureau ou qu'elle soit distribuée dans sa tournée ».

Une circulaire de février 1851 complète la circulaire précédente : « Les figurines apposées sur les lettres recueillies et distribuées par les facteurs ruraux dans le cours de la même tournée devront être oblitérées au moyen du timbre OR fortement appliqué. L'empreinte devra être appliquée fortement aux deux extrémités de la figurine ».

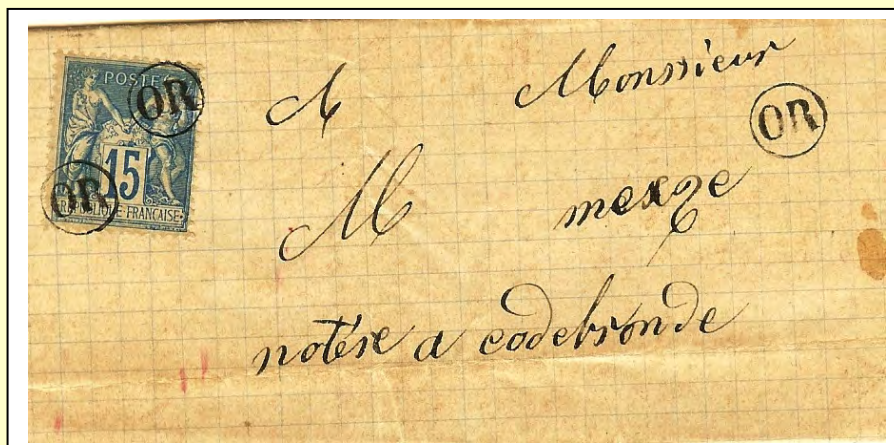
Si vous désirez acquérir une lettre avec un timbre annulé par la marque OR :

- 1) Vous assurer que la lettre est affranchie au tarif du port local.
- 2) Bien s'assurer que les frappes du cachet OR dépassent le bord du timbre-poste et que celles-ci sont réglementaires.
- 3) Rechercher l'en-tête de la correspondance pour déterminer le lieu théorique où la lettre a été remise au facteur.
- 4) Refaire sur une carte le parcours effectué par le facteur et s'assurer que le lieu de destination de la lettre se trouve entre l'endroit où la lettre a été remise au facteur et le bureau de poste.
- 5) S'assurer que la lettre n'a reçu aucune frappe provenant d'un bureau de Distribution ou de Direction.

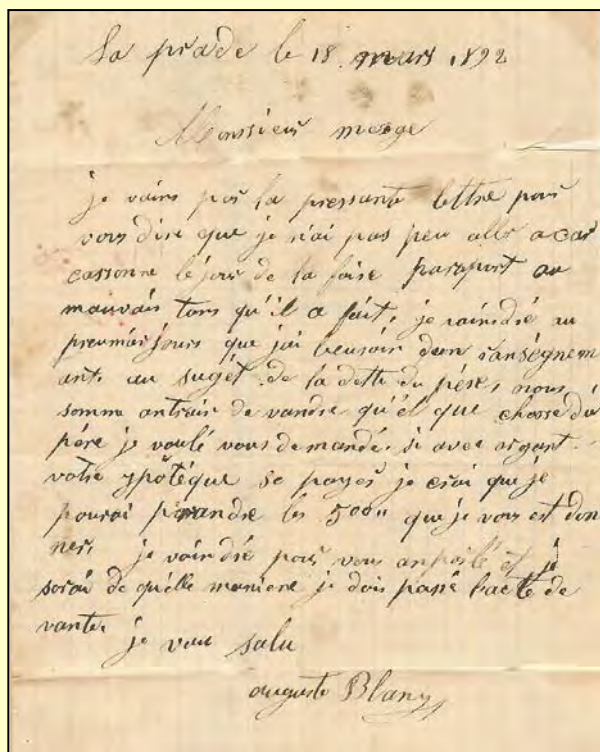
Une fois que tous ces critères sont réunis, vous vous trouverez alors devant une lettre pas courante. Il faut savoir qu'à l'origine le timbre se trouve à la disposition du facteur dans sa sacoche, et certainement depuis plusieurs jours. En conséquence, si l'état du timbre n'est pas parfait, cela ne doit pas avoir trop d'importance.

Ce type de courrier est rare, et très souvent absent dans la plupart des collections départementales. Si en plus la lettre est affranchie avec un 10 c. Cérès de la 1^{ère} émission de France, par un 10 c. Présidence ou par un 10 c. de l'émission de Bordeaux, vous êtes en face d'un petit joyau philatélique. Votre achat vaut certainement bien

LETTRE DISTRIBUÉE DANS LA TOURNÉE DU FACTEUR

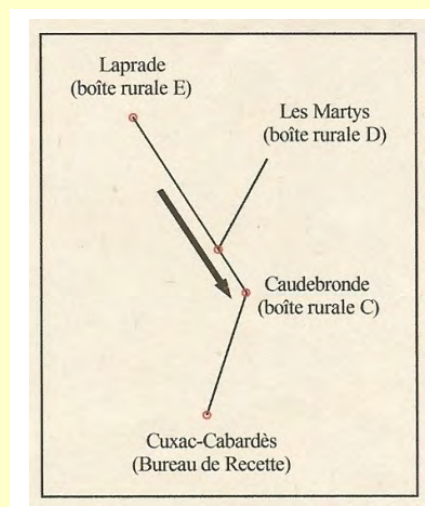


Lettre du 18 avril 1892 de Laprade pour Caudebronde



En-tête certifiant l'origine de la lettre

A compter du 1er mai 1878, le montant du port est fixé à 15 c. pour une lettre de bureau à bureau ou pour une lettre circulant dans la même Distribution.



Itinéraire de la tournée du facteur.

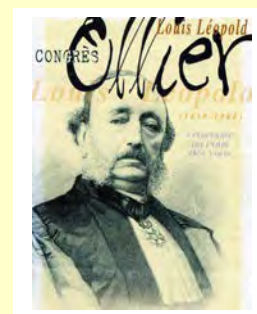
La tournée du facteur suit la vallée de la rivière qui descend sur Cuxac-Cabardès. Partant du bureau de Direction, le facteur distribue et relève le courrier à Caudebronde, fait de même aux Martys, puis à Laprade.

Cette lettre a été donnée au facteur à Laprade. En revenant vers le bureau de Direction de Cuxac-Cabardès, le postier a porté la lettre au notaire de Caudebronde après avoir annulé le timbre avec son cachet OR qui se trouve dans sa sacoche. La lettre n'est donc pas passée par le bureau de Direction et n'a reçu aucune marque de timbre à date.

LEOPOLD OLLIER

2 décembre 1830 - 25 novembre 1900

Pionnier de la chirurgie expérimentale



En juin 2010, la ville des Vans (Ardèche) accueillera le 3^{ème} congrès Ollier.

Depuis l'an 2000, celui-ci a lieu tous les 5 ans. On y discute du passé, du présent et de l'avenir des arthroplasties des membres supérieurs.

Louis Xavier Edouard Léopold Ollier est né dans la petite ville des Vans le 2 décembre 1830. A l'école des Frères Brésiliens où il fait ses études, le jeune Ollier soigne déjà les animaux et s'intéresse à la botanique.

Après des études littéraires et scientifiques, il embrasse la carrière médicale. Il a pour maître de la chirurgie osseuse le Professeur Amédée Bonnet.

Greffe de périoste chez le lapin.



Planche correspondante dans le traité de la régénération des os.



La guerre franco-prussienne de 1870, permet à Léopold Ollier d'exercer son art chirurgical sur des pathologies spécifiques en temps de guerre, en particulier sur les plaies par arme à feu ou arme blanche.

En 1877, il est nommé Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lyon.



Après sa mort le 25 novembre 1900, une souscription mondiale permit d'élever deux statues monumentales en bronze, réalisées par Bouchet. L'une est élevée sur la place des Vans, et l'autre Place Ollier à Lyon. Cette dernière sera fondue en 1941 sur les ordres de la Wehrmacht.

Statue L. Ollier - Place Ollier - Les Vans

En hommage à ce chirurgien qui a laissé de nombreux et très riches travaux expérimentaux, deux musées ont vu le jour :

- Le Musée Testut Latarjet d'anatomie, à Lyon.
- Le Musée Ollier aux Vans.

On y découvre une collection composée de photographies, de nombreuses pièces osseuses d'origine humaine, d'instruments et de techniques chirurgicales.

En juin 2010, le 3^{ème} congrès L. Ollier donnera l'occasion à l'Association Philatélique des Vans de rendre un hommage particulier à cet ardéchois illustre en organisant une grande exposition philatélique. Une oblitération commémorative à son effigie sera mise en service pendant la durée de l'exposition.

Souvenirs réalisés à l'occasion du 1^{er} congrès L. Ollier



Flamme fautée L. Ollier 17 mars 2000



Flamme L. Ollier 12 avril 2000



Oblitération commémorative
16 et 17 juin 2000

Alain TARBOURIECH

CE QUI NE PARAÎT PAS A LA POSTE

Ca continue pour les autocollants. J'ai le nombre d'exemplaires pour chacun. Surtout ne croyez pas que je vous oublie, mais je commande dès que je peux, le temps de dispatcher . . . Ils finissent par arriver. Je vous rappelle que je m'occupe de tous les autocollants, qu'ils soient vendus à Phil@poste ou seulement à Poste Pro.

Le tableau confectionné depuis le début de la parution du bulletin n'a plus aucune utilité. Chacun peut commander les encarts à Phil@poste et les timbres de Poste Aérienne des bloc-feuillets de 10 exemplaires sont à présent rigoureusement identiques à ceux mis en vente en feuilles.

INFORMATIONS :

1) L'Amicale Philatélique de Saissac organise les 24 et 25 juillet 2010 sa traditionnelle exposition estivale. Les bulletins d'inscription pour exposer seront distribués aux Présidents lors de la réunion du bureau de Sète le 6 juin.

Je rappelle que si vous désirez exposer au niveau régional lors du Congrès de Montpellier ou lors d'un Congrès d'une Région limitrophe*, il vous faut présenter votre travail en local avant de demander un passeport philatélique. Cela peut se faire à Saissac, mais il faudra renvoyer les imprimés d'inscription avant la date limite pour avoir le temps de proposer le jury correspondant aux classes d'exposition.

- Pour information, Le Congrès de la région Midi-Pyrénées aura lieu à Cornebarrieu les 9 et 10 octobre, celui de la région PACAC à Aubagne les 16 et 17 octobre et celui du Languedoc-Roussillon chez nos amis montpelliérains les 23 et 24 octobre 2010.
- Un ultime rappel : Pour exposer, en compétition, dans une autre région que la nôtre, il faut m'en faire part pour que je fasse la demande au Président de la région concernée.

2) Passeports: De nouveaux passeports vont être mis à la disposition des Groupements Régionaux. Ils ne seront utilisés que pour les nouvelles collections qui n'en ont pas encore. Les anciens passeports que nous avons maintenant restent valables et ils ne seront pas remplacés. Les demandes de passeport qui ont été faites suite à la Fête du Timbre sont en attente de ces nouveaux passeports. Dès réception, ils seront établis et adressés aux exposants.

3) Congrès de la FFAP: Il se tiendra à Paris le 19 juin, en principe à l'Espace Charenton, rue de Charenton dans le 12^e. Si aucun membre de votre association ne peut se déplacer, pensez à donner cartes de congressistes et procuration à un membre du Conseil d'Administration de votre Groupement.

4) Appel du Rédacteur en Chef: Ce bulletin est le votre, et il est fait pour transmettre les informations que vous voulez bien nous communiquer. Malheureusement, j'attends toujours des informations de votre part, et cette dernière page tourne au monologue du président et du rédacteur. Je n'ai aucun article d'avance pour la page philatélie (page 3 en principe). De cette façon, je ne suis pas convaincu que nous dépassions le n° 20. La balle est dans votre camp.